



Rely on it.

RENOLIT ALKORPLAN A

Systeme adhérent



EXCELLENCE
IN ROOFING

Système adhérent par colle polyuréthane

INFORMATION PRODUIT

RENOLIT ALKORPLAN A₃₅₁₇₉

Membrane synthétique thermoplastique d'étanchéité à base de PVC-P, associée thermiquement à un non tissé polyester de 300 g/m², faisant l'objet d'enquêtes spécialisées auprès de bureaux de contrôle.

RENOLIT ALKORPLAN A₃₅₂₇₉ pour le concept RENOLIT ALKORBRIGHT

Membrane synthétique thermoplastique d'étanchéité à base de PVC-P, associée thermiquement à un non tissé

polyester de 300 g/m², de coloris blanc dans la masse, dotée d'une couche spéciale de protection incolore. Produit de haut de gamme qui offre une excellente réflexion du soleil.

Conforme UEAtc

Conformité CE - Certificats disponibles sur notre site www.alkorproof.com

0749- CPD

BC2 -326 - 0295 - 0100-01 (EN-13956)

Propriétés physiques	Normes de référence	Valeurs UEAtc	Valeur moyenne de production			Unité
			RENOLIT ALKORPLAN A		RENOLIT ALKORPLAN A	
			Type 35179 1,2 mm	Type 35179 1,5 mm	Type 35279 1,5 mm	
Résistance en traction	EN 12311-2	L ≥ 650	1086	1170	650	N/50 mm
		D ≥ 650	1162	1204	650	N/50 mm
Allongement à la rupture	EN 12311-2	L ≥ 40	78	80	40	%
		D ≥ 40	88	99	40	%
Stabilité dimensionnelle	EN 1107-2	L ≤ 1	-0,16	-0,27	1	%
		D ≤ 1	-0,01	-0,11	1	%
Pliage à basse température	EN 495-5	-20	-25	-25	-20	°C
Résistance à la déchirure amorcée	EN 12310-1	L ≥ 150	348	381	150	N
		D ≥ 150	355	389	150	N
Adhérence entre couches	EN 12316-2	≥ 80	100	95	80	N/50 mm
Perméabilité à la vapeur d'eau	EN 1931	-	20.000	20.000	20.000	
Résistance à la perforation statique	EN 12730	-	20	20	20	kg

Produit	Épaisseur	Largeur	Poids	Longueur	Poids/rouleau
RENOLIT ALKORPLAN A ₃₅₁₇₉	1,2 mm	2,10 m	1,86 kg/m ²	15 ml	ca. 57 kg
RENOLIT ALKORPLAN A _{35179/35279}	1,5 mm	2,10 m	2,25 kg/m ²	20 ml	ca. 71 kg

Les membranes RENOLIT ALKORPLAN sont livrées en rouleaux sur mandrins. Chaque livraison peut contenir jusqu'à 10% de rouleaux courts (min. 8 m).

Stockage

Le stockage se fait à l'abri, dans un endroit sec, rouleaux couchés, parallèles et dans l'emballage d'origine.



Sunparks (Belgique)



Ewert House Oxford University (Grande-Bretagne)

Système adhérent par colle polyuréthane

Les instructions pour la pose de membranes d'étanchéité **RENOLIT ALKORPLAN** en système adhérent par la colle polyuréthane (PU) **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** sur isolant, bois, béton, surfaces métalliques, béton cellulaire ou bitumes sont à consulter dans les documents techniques validés.

Membrane à utiliser:

RENOLIT ALKORPLAN A₃₅₁₇₉ - 1,2 mm/1,5 mm (épaisseur totale 3,2 mm/3,5 mm) - largeur 2,10 m.

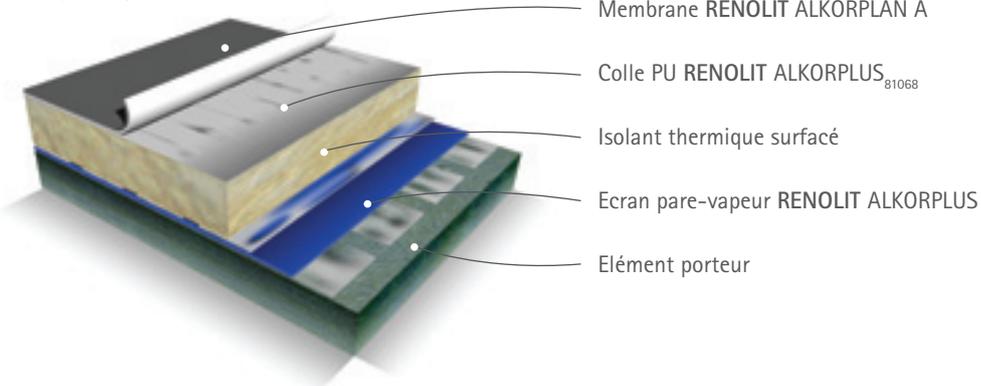
RENOLIT ALKORPLAN A₃₅₂₇₉ - 1,5 mm (épaisseur 3,5 mm) - largeur 2,10 m

Domaine d'application:

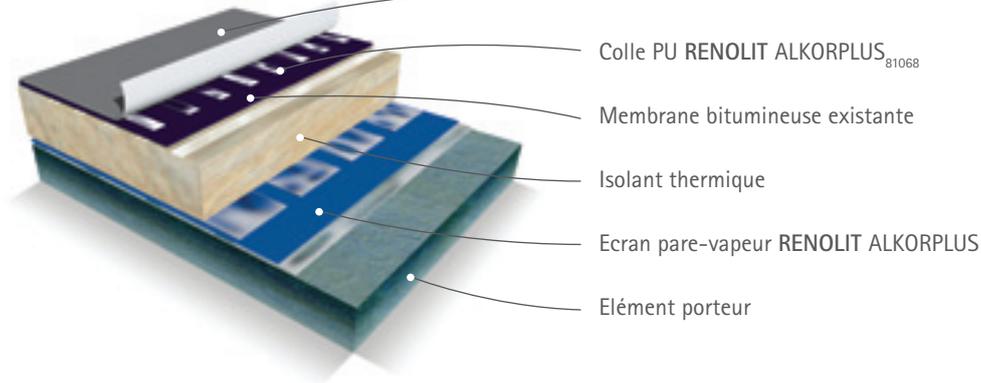
Le collage avec la colle PU **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** est limité à des bâtiments avec une hauteur maximale de 20 m pour un support fermé, avec une dépression au vent inférieure à 3600 N/m². Pour les autres cas, veuillez contacter notre service technique.

Exemples de complexes d'étanchéité pour:

Collage sur panneaux isolants



Rénovation



CCN (Belgique)



Lewis Square (Irlande)

Composition de la toiture

Élément porteur

Le support à étancher devra être réceptionné avant toute intervention d'étanchéité. Le support doit être débarrassé d'aspérités, d'eau stagnante et de tout corps étranger, d'huile et de graisse. La surface à étancher doit être conforme aux exigences de planéité et de construction.

• Tôles d'acier nervurées (TAN)

La structure portante doit répondre aux normes en vigueur et aux DTU séries 40 et 43. Le montage se fait suivant les instructions du fabricant, les normes et DTU en vigueur ou les agréments techniques (CSTB ou Bureau de Contrôle).

• Bois et panneaux dérivés du bois

Les panneaux bois ou dérivés du bois doivent être conformes aux normes en vigueur et au DTU de la série 43. Le montage se fait suivant les instructions du fabricant, les normes et DTU en vigueur ou les agréments techniques (CSTB ou Bureau de Contrôle).

• Maçonnerie (béton, béton cellulaire)

La structure portante en béton doit répondre aux DTU des séries 20 et 43. Sont admises les dalles de béton cellulaire autoclavé disposant d'un agrément technique (CSTB ou Bureau de Contrôle). Le support est réalisé conformément à ces Avis Techniques et aux "Conditions générales d'emploi des dalles de toiture en béton cellulaire autoclavé armé". On se reportera à ce document notamment pour le traitement des joints.

• Collage sur panneaux isolants

(Veuillez contacter notre service technique).

Les isolants sous marquage CE décrits ci-après doivent être posés en respectant les règles de pose du fabricant.

Le panneau isolant doit disposer d'un agrément technique (CSTB ou Bureau de Contrôle) et être adapté pour utilisation sous étanchéité collée. En cas de pose en adhérence sur panneaux isolants, ceux-ci doivent être suffisamment ancrés au support.

Une attention particulière sera portée à la cohésion interne de l'isolant ainsi qu'à l'adhésion entre isolant et couche surfacante.

• Polystyrène expansé

- surfacé d'un voile de verre (bitumineux)

• Polyuréthane/ polyisocyanurate

- surfacé d'un voile de verre (bitumineux) ou d'une feuille aluminium

• Laine minérale et verre cellulaire

- ces isolants doivent préalablement être munis d'une membrane bitumineuse posée en adhérence

• Collage sur bois et dérivés du bois

Les panneaux bois ou dérivés du bois doivent être conformes aux normes en vigueur et au DTU de la série 43. Le montage se fait suivant les instructions du fabricant, les normes et DTU en vigueur ou les agréments techniques (CSTB ou Bureau de Contrôle).

• Collage sur maçonnerie (béton, béton cellulaire, béton maigre, ...)

La structure portante en béton doit répondre aux DTU séries 20 et 43. Sont admises les dalles de béton cellulaire autoclavé disposant d'un agrément technique (CSTB ou Bureau de Contrôle). Le support est réalisé conformément aux Avis Techniques ou CCT et aux "Conditions générales d'emploi des dalles de toiture en béton cellulaire autoclavé armé". On se reportera à ce document notamment pour le traitement des joints.

• Collage sur ancienne étanchéité bitumineuse (rénovation)

En cas de collage sur une étanchéité bitumineuse existante une attention particulière sera portée à l'état et à la propreté de la finition. Si nécessaire la surface sera débarrassée des aspérités et des particules non adhérentes et les boursofflures seront arasées. L'adhérence au support sera vérifiée.

• Collage sur des surfaces métalliques et points singuliers (acrotères, ...): tôle d'acier galvanisé ou aluminium.

Joints de structure

En cas de collage d'une étanchéité une attention toute particulière doit être portée aux joints de structure. Des dispositions supplémentaires doivent être prévues si des grands mouvements sont attendus dans la structure de la construction. Les joints doivent être remplis. Des mouvements verticaux exigent des constructions spéciales. L'isolant doit être fractionné au-dessus des joints.

Largeur des joints	Sans isolant complémentaire	Avec isolant complémentaire
< 10 mm	zone non encollée de 200 mm le long du joint	zone non encollée de 200 mm + masse de remplissage élastique
> 10 mm et < 30 mm	300 mm de zone non encollée + bande de tôle colaminée RENOLIT ALKORPLAN ₈₁₁₇₀ + membrane RENOLIT ALKORPLAN D	+ étanchéité du joint de dilatation
≥ 30 mm	adapter la finition du joint en conséquence	

Tableau 1: réalisation des joints

Composition de la toiture

Vernis d'imprégnation

Sur les éléments porteurs d'étanchéité décrits dans ce document, la colle **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** est appliquée sans mise en place préalable d'un vernis d'imprégnation.

Collage

Par une température égale ou supérieure à 5°C, sur le support sec, débarrassé d'aspérités, corps étrangers et conforme aux exigences de planéité et de construction, on pose en adhérence par colle polyuréthane **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A**. Un essai de collage préalable est nécessaire pour vérifier une adhérence ≥ 1 N/mm.

- La membrane est déroulée et superposée sans tension sur une largeur de 80 mm.
- La membrane est ensuite réenroulée approximativement sur la moitié de sa longueur et l'on procède à la mise en place de la colle, de façon semi-automatisée ou manuelle.

• **Mise en place semi-automatique de la colle polyuréthane**
Au moyen d'un chariot de 1 m de large sur lequel peuvent être disposés 5 bidons (capacité unitaire 6 kg) percés en deux ou trois endroits, l'on encolle l'élément porteur d'étanchéité à raison de 10 voire 15 bandes de colle **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** par mètre linéaire (ex. Fig. 1). Par après, la colle est répartie d'une manière égale au moyen d'une brosse, une raclette ou une spatule (ex. Fig. 2).

• **Mise en place manuelle de la colle polyuréthane**
La quantité nécessaire de colle polyuréthane **RENOLIT ALKORPLUS₈₁₀₆₈** est versée manuellement sur la surface à encoller et répartie d'une manière égale au moyen d'une brosse, une raclette ou une spatule (ex. Fig.2).

Dans les 2 cas, des concentrations de colle sont à éviter.



Fig. 1: Mise en place semi-automatique de la colle polyuréthane

Le côté feutre de la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A** est déroulé dans la colle humide et rendu adhérent au support par pression. L'opération est répétée pour l'autre moitié de la longueur de la membrane.

Lors de l'application de la colle, une zone non encollée de 200 mm le long des joints de recouvrement longitudinaux et transversaux doit être respectée.

Sur des surfaces inclinées, veiller à:

- un encollage régulier et rapide afin d'éviter le fluage de la colle.
- respecter un temps d'aération (10 à 15 min) pour permettre l'évaporation d'une partie du solvant de façon à avoir une masse de colle légèrement collante mais encore filante.

Consommation de colle

La quantité et la répartition de la colle à mettre en oeuvre est calculée en fonction de la nature et finition du support d'étanchéité, des actions du vent, par référence aux règles V65 (modifiée en 12/1999), en vent extrême et à la localisation sur la toiture. **RENOLIT** assiste sur demande les entreprises dans la détermination de la quantité de colle à mettre en oeuvre.

Le tableau 2 reprend la consommation et la répartition de la colle en générale pour des cas simples. Pour d'autres cas ou pour des calculs plus détaillés, veuillez contacter notre service technique.

Pression exercée par le vent	Répartition	Consommation
0 - 1200 N/m ²	30%	250 g/m ²
0 - 2400 N/m ²	60%	300 g/m ²
0 - 3600 N/m ²	90%	350 g/m ²

Tableau 2: Consommation de la colle

La consommation sus-mentionnée l'est à titre indicatif. La qualité de l'encollage ne dépend pas de l'épaisseur de la couche de colle, mais bien de sa répartition qui doit être régulière.



Fig. 2: Répartition de la colle d'une manière égale au moyen d'une brosse.

Systeme adhérent

Joint longitudinal et transversaux

Les fins de rouleaux de membranes **RENOLIT ALKORPLAN A** seront posées à bords francs et le joint recouvert sur 50 mm par une bande de désolidarisation, adhésive sur une face, **RENOLIT ALKORPLUS**₈₁₁₉₂.

L'étanchéité entre fins de rouleaux sera assurée par soudure d'une bande de pontage **RENOLIT ALKORPLAN D** de 200 mm de large (ex. Fig. 2).

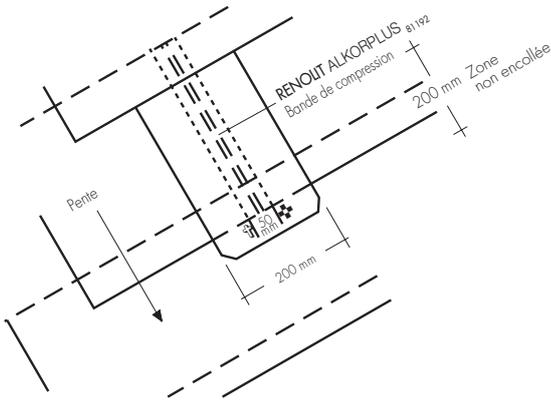


Fig.2: Jonction entre fins de rouleaux

Autres joints

Au cas où la connexion directe entre la partie non doublée de la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A** et un profil ou plat en tôle colaminée **RENOLIT ALKORPLAN**₈₁₁₇₀ n'est pas possible, il sera procédé à la mise en place d'une bande de pontage en membrane **RENOLIT ALKORPLAN D**.

Fixation mécanique en rive

Si la densité de colle **RENOLIT ALKORPLUS**₈₁₀₆₈ appliquée en zone de rives et d'angles est $< 350 \text{ g/m}^2$ (collage en plein), dans ce cas la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A** de la partie courante est fixée en pied de relevés (le plus près possible du relevé) de tous les reliefs et émergences concernées, par des fixations ponctuelles distantes de 250 mm au maximum, ou par fixation linéaire au moyen d'un profil plat ou d'une cornière en tôle colaminée **RENOLIT ALKORPLAN**₈₁₁₇₀ ou ₈₁₁₇₁, fixée au support à raison d'une fixation tous les 250 mm (en quinconce dans le cas d'une cornière) à travers la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A** de la partie courante. La membrane **RENOLIT ALKORPLAN F** du relevé est soudée sur la tôle colaminée et la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A**.

Raccordements et points singuliers

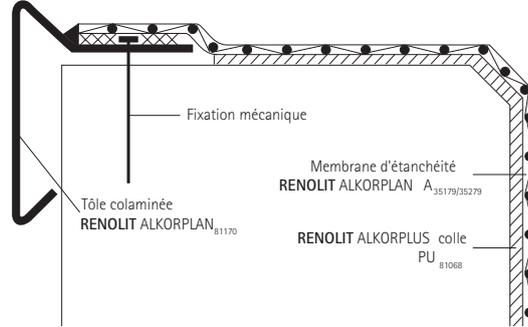


Fig.3: Collage en plein de la membrane **RENOLIT ALKORPLAN A**

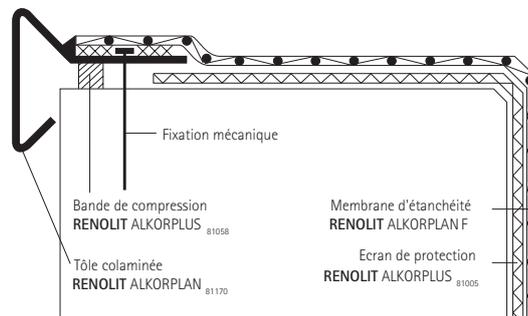


Fig. 4: Etanchéité au vent par pose en indépendance d'autres membranes **RENOLIT ALKORPLAN**.

Si un raccordement direct est impossible à la partie de la membrane non doublée feutre, on utilisera une bande de pontage **RENOLIT ALKORPLAN D** ou une membrane **RENOLIT ALKORPLAN F**. Le raccordement au profil en tôle colaminée **RENOLIT ALKORPLAN**₈₁₁₇₀ couple lumineuse et autres détails s'effectuera également par une bande de pontage. Les traversées de toiture seront réalisées avec la membrane homogène pour détail **RENOLIT ALKORPLAN D**. Quel que soit le type de fixation en rive, les raccordements seront réalisés de façon étanche au vent.



Piscine Jasperweg (Pays-Bas)

Instructions générales

Compatibilité

- La membrane **RENOLIT ALKORPLAN** ne peut être associée ni à la membrane **RENOLIT ALKORTEC**, **RENOLIT ALKORTOP**, **RENOLIT ALKORFLEX** ni à une autre membrane synthétique.

La membrane **RENOLIT ALKORPLAN** ne peut être mise en contact direct avec:

- Les bitumes, les huiles ou les goudrons.
- PS, PIR et PUR, **RENOLIT ALKORPLUS**₈₁₀₆₈
- Pour d'autres agents chimiques, une liste de compatibilité chimique est disponible.
- La pente effective vers les évacuations d'eau pluviale doit être au moins 15 mm/m.
- Pour la pose en système adhérent, il faut faire attention que chaque couche de la construction de la toiture soit suffisamment ancrée.
- Sur des relevés et acrotères présentant des aspérités ou de finition trop rugueuse, un écran de protection **RENOLIT ALKORPLUS** sera prévu.
- Les acrotères et les raccordements seront réalisés d'une façon étanche au vent.
- Les traversées de toiture et évacuations d'eau pluviale doivent être suffisamment ancrées à l'élément porteur.
- En cas de doute sur la qualité ou la finition de la surface à encoller, un test de collage s'impose.

Généralités

Les normes et informations suivantes sont à respecter:

- Guide UEAtc.
- Toutes les normes en vigueur y compris: règle NV 65.
- Toutes les directives en vigueur y compris: DTU série 43.
- Les informations produits et instructions pour détails édités par **RENOLIT** portant sur les produits **RENOLIT ALKORPLAN** et **RENOLIT ALKORPLUS**.
- Les instructions de pose en vigueur édités par les fabricants ou fournisseurs des éléments porteurs, de l'isolant, traversées diverses et accessoires divers.
- Tout agrément technique (CSTB et Bureau de Contrôle)
- Utilisation limitée à la France Métropolitaine.



Station (Grande-Bretagne)



Makro - Metro Group (Belgique)

Les renseignements contenus dans ce document commercial sont donnés de bonne foi et uniquement dans un souci d'information et ils reflètent l'état de nos connaissances au moment de leur rédaction. Ils ne peuvent être considérés comme une suggestion d'utiliser nos produits sans tenir compte des brevets existants, ni des prescriptions légales ou réglementaires nationales ou locales, ni des préconisations des avis techniques, des cahiers de clauses techniques ainsi que des règles de l'art applicables en la matière. L'acheteur assume seul les devoirs d'information et de conseil auprès de l'utilisateur final. En cas de confrontation avec des cas ou détails particuliers n'ayant pas été envisagés dans les présentes prescriptions, il est important de contacter nos Service Techniques qui, sur base des données qui leurs seront communiquées et dans les limites de leur champ d'application vous conseilleront. Nos Services Techniques ne pourront être tenus responsables, ni de la conception ni de la réalisation de l'ouvrage. Dans tous les cas, le non respect éventuel par l'acheteur de ces réglementations, prescriptions et devoirs ne peut en aucun cas engager notre responsabilité. Sous réserve de modifications éventuelles.

WWW.ALKORPROOF.COM



L'espérance de vie des membranes RENOLIT ALKORPLAN F utilisées en Royaume Uni a été estimée comme étant supérieures à 35 ans par BBA.



Toutes nos solutions d'étanchéité toiture bénéficient d'une garantie fabricant de 10 ans et sont posées par des installateurs certifiés ayant suivi une formation spécifique.



Toutes les membranes d'étanchéité toiture RENOLIT sont intégrées dans le programme de collecte et de recyclage ROOFCOLLECT®.



L'usine de production de RENOLIT Belgium N.V., responsable pour l'activité toiture, est certifiée EN ISO 9001:2008.



RENOLIT France SASU - 5, rue de La Haye - BP 10943 Tremblay en France - 95733 ROISSY CDG CEDEX - France
T +33 1 41 84 30 27 - F +33 1 49 47 07 39 - renolitfrance-toiture@renolit.com

Rely on it.